

L'article 1^{er} du projet de loi relatif à l'énergie

Déclaration du groupe Associations

Le groupe des associations salue la qualité du projet d'avis produit dans un temps record. Les conseillers des deux sections n'ont pas ménagé leurs efforts : ils ont assumé leur rôle en prenant position sur plusieurs questions déterminantes tant pour les citoyens - consommateurs ou salariés - que pour les entreprises.

Concernant le texte général, le groupe des associations considère que viser la neutralité carbone est un bon objectif si celui-ci est chiffré. C'est bien ainsi que l'avis le propose, puisque le facteur 4 disparaît au profit d'un objectif de réduction de 83 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Nous partageons aussi l'ensemble des préconisations : sur la sobriété énergétique, oui, il faut maintenir l'objectif de réduction de 20 % de nos consommations. Nous sommes aussi favorables à la « décarbonation » de nos énergies et de notre économie, ainsi qu'à la baisse de la part du nucléaire dans le mix électrique.

Si nous souhaitons que tout soit mis en œuvre le plus rapidement possible pour que ces objectifs puissent être tenus, les moyens engagés à ce jour sont encore très loin d'être suffisants pour que se développent des alternatives structurées capables de sécuriser l'emploi et de garantir une sécurité d'approvisionnement à l'échelle de tous les territoires. À cet égard, il nous semble difficile de prendre une position quant au délai préconisé par le projet de loi. Pour le groupe des associations, la Programmation pluriannuelle de l'énergie n'aurait pas dû être dissociée d'une programmation pluriannuelle de l'industrie ; mieux, reprenant à notre compte les préconisations du CESE dans le cadre du Rapport annuel sur l'état de la France, elle devrait aussi être accompagnée d'un investissement massif dans toutes les formes de recherche.

En effet, les transitions écologique et numérique actuellement en cours nécessitent de nouvelles connaissances technologiques, une réflexion et une pédagogie très opérationnelles, à multiples échelles, sur les métiers autant que sur les modes de vie.

Le groupe des associations rappelle enfin que l'économie doit être au service d'un projet de société pensé et compris par les citoyens. Aussi regrettons-nous le peu de références aux nouveaux acteurs de l'énergie à forme coopérative et solidaire qui développent une offre encore trop marginale alors qu'elle est potentiellement accessible à tous. Ces nouvelles approches sont intéressantes car elles permettent d'associer les habitants et d'engager des

débats à l'échelle des bassins de vie pour co-construire des modèles sobres en énergie, locaux, organisés dans le cadre d'une gouvernance partagée, transparente et démocratique. Pour toutes ces raisons, le groupe des associations invite le gouvernement ou le parlement à saisir rapidement le Conseil économique, social et environnemental pour que soit notamment approfondie la question de l'avenir des filières industrielles de l'énergie.